

# PRESENTATION DU PROGRAMME

## **Appui à la création de Micro et Petites Entreprises « Bara ni Soro »**

<b>Durée du Projet</b>	<b>: 2 ans</b>
<b>Agence d'exécution</b>	<b>: Bureau sous régional de l'OIT à Dakar</b>
<b>Ancrage institutionnel</b>	<b>: Conseil National du Patronat du Mali(CNPM)</b>
<b>Bailleur</b>	<b>: Ministère Fédéral de la Coopération Économique et du Développement (Allemagne)</b>

**Bamako, le 13 /11 / 2009**

# **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

## **1.1. CADRE MACRO-ECONOMIQUE**

Il y a eu plusieurs interventions dans le domaine de la création de micro et petites entreprises. Mais elles ont focalisé, pour la plupart d'entre elles, sur un type d'appui, technique ou financier, en laissant pour compte certains maillons de la filière « formation/insertion ».

- des créateurs potentiels d'entreprises financés mais manquant totalement de compétences en gestion, voire techniques;
- des entreprises créées mais avec des failles dans la filière de production, à un niveau crucial, ce qui rend le processus global de production inopérant;
- des créateurs d'entreprises formés en gestion mais qui attendent des financements;
- etc.

## **1.2. CONVENTION ENTRE L'OIT ET LA RFA**

La collaboration du BIT avec l'Allemagne sur les objectifs du Millenium ou la Lutte contre la pauvreté se traduit aujourd'hui par un intérêt particulier de cette dernière pour les thèmes suivants :

1. travail des enfants;
2. dialogue social;
3. création d'emplois.

**Un accord de coopération a été signé entre les deux parties le 25 juin 2007 pour entériner la volonté commune d'agir ensemble et de mener des actions dans ces trois directions.**

**En fait, le Programme MPE s'inscrit dans la volonté des décideurs maliens, à travers, l'ANPE et l'APEJ, à :**

- a. se confronter aux difficultés qui empêchent les programmes en cours d'atteindre leurs résultats, ou qui les minent, ce qui donne à penser à certains que l'insertion est un pari impossible, et à**
- b. oser mettre en œuvre des alternatives qui, demain, feront référence.**

## II. OBJECTIFS DU PROGRAMME

### 2.1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

#### **Objectif global**

contribuer à la lutte contre la pauvreté par l'élaboration et la mise en œuvre expérimentales de mécanismes de création de micro et petites entreprises susceptibles de faire référence dans le secteur de la promotion de l'emploi et des MPE et d'être démultipliés au sein des programmes d'insertion.

#### **Objectif spécifique 1 :**

définir un mécanisme de création d'entreprise (proche de l'incubateur d'entreprise) efficace, efficient, et, de fait, reproductible, au regard des moyens mis à la disposition des programmes d'insertion.

#### **Objectif spécifique 2 :**

renforcer les programmes et structures partenaires impliqués dans la mise en œuvre des projets de création d'entreprise, en termes de compétences humaines et de maîtrise de stratégies d'insertion novatrices.

## **IV. BENEFICIAIRES ET PARTENAIRES DU PROGRAMME**

### ***4.1. BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME***

Les principaux bénéficiaires du Programme seront des ***candidats à la création d'entreprise*** :

- a. Inscrits à l'APEJ ou à l'ANPE;
- b. Résidants dans les zones minières, mineurs ou relevant de familles de mineurs;
- c. Migrants de retour au pays;
- d. Jeunes ouvriers artisans passés par l'apprentissage dual;
- e. Habitants de quartiers de Bamako engagés dans des dynamiques socio économiques;
- f. Travailleurs dans les chantiers HIMO
- g. Et, au titre des bénéficiaires indirects : ***les partenaires***, engagés dans la mise en œuvre des projets

## **4.2. PARTENAIRES DU PROGRAMME**

### **a. Partenaires techniques:**

- i. Conseil National du Patronat du Mali (CNPM);
- ii. Fédération des Intervenants de la Filière Avicole au Mali (FIFAM);
- iii. Fédération Nationale des Artisans du Mali (FNAM);
- iv. Centre d'Insémination Artificiel et de Transplantation Embryonnaire (CIATE);
- v. etc.

### **b. Partenaires de mise en œuvre :**

- i. Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ),
- ii. Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE),
- iii. Réseau GERME Mali,
- iv. Programme Emploi Jeune / HIMO,
- v. Swiss Contact,
- vi. etc.

## ***4.2. PARTENAIRES DU PROGRAMME***

### ***c. Partenaires financiers***

- i. Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ),
- ii. Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA),
- iii. Fonds Auto Renouvelable pour l'Emploi (FARE),
- iv. KONDO JIGIMA;
- v. Autres.

## ***V. STRATÉGIE ET SPECIFICITE DU PROGRAMME***

### ***5.1. STRATEGIE DU PROGRAMME***

Le Programme MPE recherche des résultats concrets par le biais d'une stratégie forte, qui s'appuie sur les expériences les plus aptes à être reproduites avec succès à travers l'incubation, retenue comme clef de voûte du système d'insertion proposé :

- a. Une sélection rigoureuse*** des porteurs de projets candidats à un appui / accompagnement dans leur parcours, sur la base de leurs capacités et motivations, sans aucune interférence personnelle, sociale ou autre;
- b. Mise en situation combinée de formation ultime et de production*** dans une unité de production accueillante;
- c. Démarche pédagogique proposée*** pour la phase d'incubation repose sur modules de formation technique CLE et GERME;
- d. Opportunité donnée aux intéressés de choisir le type d'entreprise*** le plus approprié;
- e. Financement*** (Financement personnel, Appui financier fourni par une structure extérieure).

## 5.2. SPÉCIFICITÉS DU PROGRAMME

### Développement selon trois axes



**a. Le premier axe**, le plus ambitieux, s'apparente directement au concept d'*incubateur d'entreprises*. Il consistera à placer les candidats à la création d'entreprises, en situation de production avec des apports techniques complémentaires en termes de compétences;

**b. Le deuxième axe**, proche du premier, est un passage obligé en *stage en entreprise* proche de celle que l'on veut créer, avec des apports de compétences du même type que ceux proposés dans le premier cas;

**c. Le troisième axe**, est le mécanisme que l'on retrouve aujourd'hui dans nombre de programmes, qui combine des appuis en création et gestion d'entreprises (GERME) à un financement, avec un suivi rigoureux qui assure la finalité du processus.

## **VI. EXÉCUTION ET SUIVI-EVALUATION**

### ***6.1. Exécution***

#### **a. Coordination du Programme**

La coordination du Programme est assurée par le CNPM, avec une assistance du BSR OIT Dakar. Il est doté d'une ***cellule de gestion légère*** comprenant :

- Un expert national chargé de la coordination*** des activités
- Une équipe administrative*** réduite : Assistant administratif, planton/chauffeur

#### **b. Personnes ressources locales et externes**

- i. Les membres des structures partenaires impliquées dans les montages de Projet*** : FIFAM, CIATE, CNPM, Réseau GERME, FNAM, etc.
- ii. Des consultants locaux*** spécialisés dans certains domaines de compétences transversales, en matière de fiscalité, droit des affaires, hygiène, sécurité, etc.
- iii. Des experts du Bureau du BIT*** de la région spécialistes en développement des entreprises, emploi et formation professionnelle.
- iv. Des experts des programmes BIT***

## **6.2. SUIVI ET ÉVALUATION**

### **6.2.1. Rapports d'avancement et réunions de suivi**

L'équipe d'exécution du Programme élaborera un rapport semestriel qui sera remis au BSR OIT Dakar.

- a) Le Programme sera suivi par un Comité de pilotage au sein duquel seront représentés le CNPM, l'APEJ, la FNAM, Kondo Jigima, le BSR OIT Dakar, le bailleur de fond et le Programme MPE-Bara ni Soro.
- b) Le Comité de pilotage se réunira chaque semestre et la cellule de gestion du Programme remettra, à cette occasion, le rapport semestriel évoqué ci-dessus, avec le bilan des activités menées, et un programme d'activité pour le semestre à venir.

### **6.2.2. Evaluation à mi-parcours**

Une évaluation à mi-parcours sera effectuée au début de la deuxième année pour apprécier les résultats acquis et lui donner, si besoin est, de nouvelles orientations. Elle sera menée par un représentant du BIT, un représentant du bailleur, et un représentant du Ministère.

## VII. ZONE D'INTERVENTION ET PRINCIPAUX RESULTATS

Axe d'appui Régions	Incubateurs		
	Activités pressenties	Activités réalisées	
		Thème et localisation	Bénéficiaires
<b>Kayes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aviculture;</li> <li>• Embouche bovine;</li> <li>• Maraîchage</li> </ul>	Maraîchage à Senseko (Keniéba)	10
<b>Ségou</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Embouche bovine;</li> <li>• Transformation du manioc, des mangues et autres fruits et produits agricoles</li> </ul>	Transformation du manioc à Banankoroni	10
<b>Koulikoro</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Unités laitières;</li> <li>• Embouche; et</li> <li>• Aviculture;</li> </ul>	Aviculture à Baguinéda	09
		Embouche bovine à Tienfala	10
<b>TOTAL</b>		<b>Réalisation</b>	<b>39</b>
		<b>Prévision</b>	<b>40</b>

## VII. ZONE D'INTERVENTION ET PRINCIPAUX RESULTATS

Axe d'appuis Régions	Stage en entreprise		
	Activités pressenties	Activités réalisées	
		Thème et localisation	Nombre bénéficiaires
<b>Bamako</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Valorisation des mets et entre-mets traditionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Valorisation des mets et entre-mets traditionnels</li> </ul>	12
<b>Kayes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commerce de vivres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Production et commercialisation de l'attiéké à Kita</li> </ul>	10
<b>Ségou</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transformation du manioc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transformation du manioc</li> </ul>	17
<b>TOTAL</b>		<b>Réalisation</b>	<b>39</b>
		<b>Prévision</b>	<b>40</b>

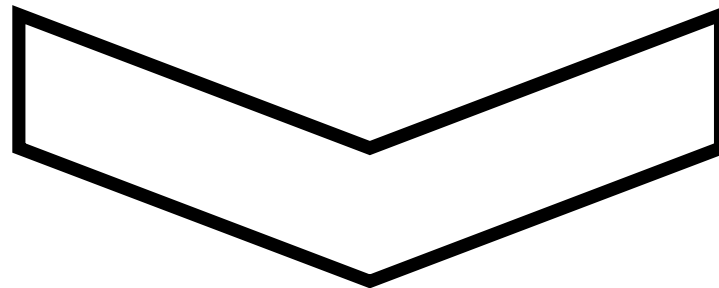
## VII. ZONE D'INTERVENTION ET PRINCIPAUX RESULTATS

Axe d'appui Régions	Formation Cree		
	Activités pressenties	Activités réalisées	
		Thème et localisation	Bénéficiaires
<b>Bamako</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Unités de compactage;</li> <li>• Location de chaises;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Education ;</li> <li>• Cosmétiques ;</li> <li>• Domaines du BTP;</li> <li>• Studio photo et location chaises ;</li> <li>• Restauration</li> </ul>	<b>17</b>
<b>Kayes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commerce de vivres</li> <li>• Artisanat ;</li> <li>• Agriculture ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commerce de vivres</li> <li>• Artisanat ;</li> <li>• Agriculture ;</li> </ul>	<b>18</b>
<b>Ségou</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement des canaux tertiaires et quaternaires ;</li> <li>• Location de matériels agricoles ;</li> <li>• Electricité bâtiment</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement des canaux tertiaires et quaternaires ;</li> <li>• Location de matériels agricoles ;</li> <li>• Electricité bâtiment</li> </ul>	<b>20</b>
<b>TOTAL</b>		<b>Réalisation</b>	<b>55</b>
		<b>Prévision</b>	<b>40</b>

**Pour ce qui est du cas spécifique des migrants de retour l'accompagnement de 10 jeunes femmes et filles de Kita dans la production et la commercialisation de l'attiéké à Kita est en cours.**

**Formation technique d'initiation du 27 mai au 02 juin 2009, couplée à une phase pratique d'un mois et demi.**

**Formation / accompagnement en création d'entreprise selon la méthodologie "Créez votre entreprise 'Cree'" pour bientôt (démarrage mois en cours).**



**DEUX UNITES DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION D'ATTIEKE A KITA**

**MERCI DE VOTRE AIMABLE**



**ATTENTION!**